

PREMIÈRE PARTIE - INTRODUCTION PAR LE PRÉFET :

Bonsoir à tous,

Le budget qui vous est présenté ce soir a été préparé en concertation avec, entre autres, les membres du comité de suivi budgétaire. Il en est ainsi depuis 2014, année de création de ce comité.

Les membres de ce comité sont : M. Serge Péloquin, préfet suppléant, MM. les Conseillers régionaux Denis Marion, Sylvain Dupuis et Michel Blanchard, ces deux derniers ayant remplacé, au début de l'automne, MM. Louis R Joyal et Claude Pothier. À titre de préfet, j'y siège également.

L'objectif du comité est de préparer les prévisions budgétaires en plus d'assurer le suivi du budget en cours en étroite collaboration avec les membres de la direction affectés à ce dossier.

Cette complicité fait en sorte que, dès les premières rencontres de l'année, les élus désignés présentent à l'équipe les paramètres à respecter. En étant directement impliqués dans le processus dès le début, nous sommes ainsi en mesure de mieux expliquer, par la suite, à nos confrères et consœurs les divers volets et composantes du budget proposé.

Encore cette année, nous avons travaillé pour présenter un budget dont la hausse des quotes-parts est limitée à 0,72 %, en excluant celles relatives à la gestion des matières résiduelles, à la gestion des cours d'eau et au nouveau service de transport collectif de taxibus.

Je cède donc la parole à M^{me} Josée Bergeron, directrice des ressources financières et matérielles, qui présentera les principaux mandats prévus ainsi que le budget 2018 de la MRC.

--- Présentation du montage vidéo détaillant les principaux mandats et le budget de la MRC---

DEUXIÈME PARTIE - RÉSUMÉ DU BUDGET :

Merci Josée pour cette présentation. L'adoption du budget constitue toujours une excellente occasion pour présenter les principaux mandats et dossiers sous la responsabilité de la MRC.

Comme vous avez pu le constater, les prévisions budgétaires 2018 sont porteuses de bonnes nouvelles :

- Nous avons réussi, bien que plus de 83 % de nos dépenses soient incompressibles, à limiter la hausse des quotes-parts à 0,72 %, en excluant les quotes-parts liées à la gestion des matières résiduelles, à la gestion des cours d'eau et au service de Taxibus;
- Nous avons pu limiter la hausse des taux unitaires du service de gestion des matières résiduelles grâce à des affectations de surplus accumulés, et ce, malgré :
 - l'achat en 2017 de l'écocentre régional;
 - la construction en 2018 d'un bâtiment de services à l'écocentre ainsi que les aménagements qui y sont prévus;
 - le paiement de la caution au bénéfice du Recyclo-Centre et qui se soldera par un plan de redressement de l'organisme dans le but de maintenir les emplois en réinsertion socioprofessionnelle;
 - une augmentation des tonnages qui seront traités à l'écocentre en 2018, démontrant ainsi toute la pertinence d'une telle infrastructure pour les citoyens;

Comme pour les années précédentes, les membres du Conseil et la direction de la MRC ont réussi à rationaliser les dépenses au maximum et à diversifier les revenus pour éviter qu'ils proviennent uniquement des quotes-parts des municipalités. La gestion de ce budget impliquera un contrôle rigoureux des dépenses tout en favorisant et en appuyant le développement de notre belle région.

Par ce budget, les membres du Conseil poursuivront leurs actions dans les domaines du développement économique, social et, sans oublier, le volet environnemental. Ces actions seront encadrées par la mise en œuvre de la nouvelle planification stratégique pour notre territoire.

Il faut aussi souligner que 2018 confirmera le virage important de 2017 à plusieurs égards dont :

- l'excellent bilan des six premiers mois de la collecte des matières putrescibles;
- le remboursement de la dette liée au centre administratif (achat, agrandissement et rénovation), lequel fait suite au remboursement de la dette relative à l'asphaltage de la piste cyclable (2017);
- le maintien de notre fonds de roulement qui permet d'affecter des dépenses d'opération en évitant le recours à une marge de crédit et des frais d'intérêt s'y rattachant (ex : financer de petits projets tel que l'achat d'un véhicule sur 6 ans);
- la réalisation de projets grâce à la mise en œuvre du nouveau Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR);
- La décision du Conseil concernant la répartition des distributions versées à la MRC par Parc éolien Pierre-De Saurel.

Voici maintenant quelques statistiques importantes :

- La richesse foncière uniformisée (RFU) de l'ensemble de la MRC totalise maintenant 5,233 milliards de dollars, soit une hausse de 4,54 %;
- La population de l'ensemble de la MRC totalise, selon le décret gouvernemental de décembre 2016, 51 145 personnes, soit une hausse de 110 personnes (0,22 %);
- 83 % des dépenses prévues au budget 2018 sont incompressibles.

Je terminerai en vous disant que je demeure convaincu que le prochain budget nous permettra de poursuivre adéquatement notre mission. Une fois de plus, l'approche que nous avons privilégiée a permis d'assurer un travail concerté et d'optimiser les résultats.

Je tiens à remercier, au nom des membres du Conseil de la MRC, tous ceux et celles qui ont répondu à l'appel que nous leur avons lancé en août dernier pour que chacun planifie l'année 2018 en limitant les hausses de dépenses tout en favorisant le développement de la région pour le bénéfice de la population. Je pense :

- aux coordonnateurs et aux membres de la direction de la MRC qui ont su sélectionner et proposer des projets motivants;
- aux membres bénévoles des comités de la MRC qui ont participé à l'exercice et appuyé nos coordonnateurs;
- et aussi aux administrateurs bénévoles des différents organismes qui bénéficient d'une contribution de la MRC à leur fonctionnement (Office de tourisme, Service de transport adapté et collectif de la MRC, Réseau cyclable de la Sauvagine et Centre local de développement);

Merci à tous pour ce beau travail d'équipe!

Gilles Salvas
Préfet
MRC de Pierre-De Saurel
